



DPC

## Les maladies chroniques : vers une prise en charge globale et interprofessionnelle centrée sur le patient



©iierlok\_xolms-Fotolia

La France compte 9 millions d'habitants souffrant de maladies chroniques déclarées (source : HAS, 2012). La prise en compte de cette population est un réel enjeu de santé publique. Les répercussions des pathologies chroniques sont multidimensionnelles et sont visibles dans toutes les sphères de la vie personnelle, sociale et professionnelle, pouvant aller jusqu'à l'isolement total des personnes. Plusieurs rapports récents de la HAS mettent l'accent sur l'importance de revoir le parcours de soin qui est, par essence, interdisciplinaire. De multiples acteurs du soin et de la rééducation peuvent intervenir pour accompagner les personnes mais encore faut-il s'inscrire dans des parcours de soins coordonnés. Par ailleurs, la HAS indique qu'elle « *souhaite favoriser une prise en charge globale et pluriprofessionnelle, centrée sur le patient* ».

Cette journée d'étude sera l'occasion de faire le point sur les innovations sociétales et en santé publique dans l'accompagnement des personnes souffrant de maladies chroniques. Nous traiterons l'ensemble de la chaîne de soin, depuis le diagnostic, jusqu'au méthodes de traitement et les dispositifs permettant de favoriser la participation sociale de ces personnes. Ces différentes facettes seront explorées selon différents éclairages : maintien dans l'emploi, travail en réseau, activité physique adapté, éducation à la santé...



# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

-  08h45 Introduction de la journée
-  09h00 Témoignage d'un patient souffrant d'une maladie chronique (vécu, ressenti, attentes vis-à-vis du médico-social...)  
*Eric BALEZ, patient expert au sein de l'Association François-Aupetit*
-  09h20 Interprofessionnalité et parcours de soins dans la maladie chronique : une approche sociologique  
*Eliane ROTHIER BAUTZER, Maître de Conférence HDR, Université Paris Descartes*
-  09h50 Les maladies chroniques dans le cadre du Plan Régional de Santé  
*René NIVELET, médecin, ARS de Bretagne*
-  10h20 Session posters étudiants
- 10h35 : PAUSE avec visite des posters**
-  11h00 Le rôle de patient expert  
*Eric BALEZ, patient expert au sein de l'Association François-Aupetit*
-  11h30 L'ETP dans le parcours d'accompagnement d'un patient souffrant de maladie chronique  
*Gaële BOURIC, masseur-kinésithérapeute, DU d'éducation et santé publique*
-  12h00 La télééducation et maladies chroniques  
*Bastien FRAUDET, masseur-kinésithérapeute, Pôle Saint Héliier - cellule recherche*
- 12h30 : REPAS avec visite des posters**
-  14h00 Session ateliers (1 atelier au choix) *Au cours des ateliers pratiques, les intervenants développeront, au travers d'exemples, l'accompagnement interprofessionnel des patients souffrant de maladies chroniques. Les différents domaines d'activités (emploi, loisirs, participation sociale, activité physique, ...) seront traités.*
- Atelier 1 : Parcours de santé et Lombalgie Chronique  
*Équipe de l'IFMK - Association IFPEK (à confirmer)*
  - Atelier 2 : Patient expert/professionnels compétents : approche collaborative de l'activité physique en neurologie  
*Équipe de l'IMPR Du Bois de Lebisey, Herouville Saint-Clair*
  - Atelier 3 : Parcours de santé et Diabète  
*Équipe du Réseau Diabète 35*
  - Atelier 4 : Parcours de santé et Santé mentale  
*Équipe de l'ESPM de La Sarthe (à confirmer)*
- 15h30 : PAUSE avec visite des posters**
-  16h00 Table ronde : Les enjeux de la coordination du parcours de santé
-  16h45 Remise du prix du poster étudiant  
Conclusion de la journée

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Les maladies chroniques :  
vers une prise en charge globale et interprofessionnelle centrée sur le patient

- Tarif : **140 €** (repas + forfait DPC)

NOM, Prénom : .....

Profession : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Téléphone : ..... e.mail\* : .....

\* Les échanges se feront principalement par voie électronique

## CHOIX DES ATELIERS

1 atelier au choix : 1  2  3  4

## MODE DE REGLEMENT

### 1) Je prends en charge les frais de formation

Je verse la somme de **140 €**, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'IFPEK.

### 2) Pour une prise en charge DPC : inscription sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

J'envoie un chèque caution de **140 €** à l'ordre de l'IFPEK. Celui-ci ne sera pas encaissé et vous sera restitué après le traitement des soldes par l'ANDPC.

Date de naissance : .....

Numéro ADELI : .....

Numéro programme DPC : 14311700051

### 3) Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur

Les frais de formation peuvent être réglés à l'inscription par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IFPEK ou sur facture à l'issue de la formation (joindre la lettre de prise en charge).

Raison sociale de l'employeur : .....

Adresse : .....

.....

Contact : ..... Téléphone : .....

Date : .....

Signature :

**Date limite d'inscription, le 26 mai 2017**

Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat de la Formation Continue  
Association IFPEK – 12 rue Jean-Louis Bertrand – 35000 RENNES  
**La convention vous sera envoyée par courriel 2 semaines avant la conférence**

